



**Le harcèlement sexiste et sexuel est interdit et puni par la loi.** Une même agression peut commencer par du harcèlement sexiste et se poursuivre par des violences sexuelles. C'est pourquoi il ne faut pas banaliser, minimiser ou tolérer ces comportements.

**Les réseaux SYTRAL Mobilités sont globalement parmi les plus sûrs de France.** Mais une agression est toujours inacceptable, toujours de trop.

**SYTRAL Mobilités et les opérateurs des réseaux s'engagent pour assurer la sécurité de tous, et particulièrement des femmes.** Tous les acteurs de la sécurité, de la justice et de la citoyenneté sont mobilisés pour identifier, arrêter et punir les agresseurs.

Vous trouverez dans ce guide **des informations pratiques, des conseils et des ressources pour vous aider à réagir** que vous soyez victime ou témoin d'une agression.

**Il appartient à chacune et à chacun d'entre nous de ne pas laisser faire, de ne pas se taire.** Nous comptons sur votre aide pour lutter ensemble contre le harcèlement sexiste et les agressions sexuelles.

# SUR NOS RÉSEAUX, LE HARCÈLEMENT N'A PAS SA PLACE !

---

Que dit la loi ? ..... 3

Victime : que faire ? ..... 5

Conseils pour bien réagir ..... 7

Les moyens pour lutter ..... 9

Les actions engagées ..... 11

# LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCES SEXISTES : QUE DIT LA LOI ?

## > HARCÈLEMENT ET OUTRAGE SEXISTE

Le fait d'imposer tout propos ou comportement qui crée une situation intimidante, humiliante ou offensante portant atteinte à la dignité de la personne.

SIFFLEMENTS



COMMENTAIRES SUR LA TENUE OU LE PHYSIQUE



REGARDS APPUYÉS, PROPOS SEXISTES, QUESTIONS INTRUSIVES



ENTRE 90 ET 750 €\* D'AMENDE

et entre 1500 et 3000 € d'amende en cas de circonstances aggravantes (atteinte relevée dans les transports en commun) ou de récidive.

(Article 621-1 du code pénal - Créé par Loi n°2018-703 du 3 août 2018 - art. 15)  
\*Assermentés, les contrôleurs du réseau TCL peuvent constater cette infraction et délivrer les amendes allant de 90 à 750 €.

Ces comportements **ne sont pas acceptables**. Ils constituent une **atteinte au droit à la sécurité et à la liberté de circuler**. Les règlements intérieurs propres à chaque société de transports en commun garantissent la tranquillité et le confort des passagers. Les comportements contrevenant à ces règles doivent être signalés aux sociétés de transports en commun.

Ces comportements **n'ont pas besoin d'être répétés** pour que l'infraction soit caractérisée.

## > VIOLENCES ET HARCÈLEMENT SEXUELS

INJURES, MENACES



6 MOIS D'EMPRISONNEMENT ET 22 500 € D'AMENDE

EXHIBITION, MASTURBATION EN PUBLIC



1 AN D'EMPRISONNEMENT ET 15 000 € D'AMENDE

EXPOSITION À DES IMAGES PORNOGRAPHIQUES, AVANCES SEXUELLES, GESTES OBSCÈNES



2 ANS D'EMPRISONNEMENT ET 30 000 € D'AMENDE

BAISERS FORCÉS, MAINS AUX FESSES, FROTTEMENTS, AGRESSIONS SEXUELLES



5 ANS D'EMPRISONNEMENT ET 75 000 € D'AMENDE

VIOL



15 ANS DE RÉCLUSION CRIMINELLE

IL INSISTE  
IL INSISTE

**UN  
REACTION  
SUFFIT**

**HARCELÉ.E.S ?  
ALERTEZ !**

**CONDUCTEUR OU AGENT**

**BORNE D'APPEL**

**APPEL AU 17**

# L'AGRESSEUR ET SES STRATÉGIES

Il n'y a pas de profil type de l'agresseur ou du harceleur. Cependant, il est en général conscient de ses actes et donc responsable de son comportement et de ses propos.

L'agresseur cherche à établir une domination sur sa victime tout en s'assurant une certaine impunité. Le plus fréquemment, il utilise les stratégies suivantes :

- Il instaure un climat de confiance (demande de renseignements sur le trajet, conversations anodines).
- Il cherche à isoler sa victime physiquement.
- Il reporte systématiquement la responsabilité de ses actes sur sa victime.
- Il la culpabilise...

**NON,  
C'EST NON !**

**Non, c'est un mot, un signe de tête, une attitude comme ne pas répondre, tourner la tête, s'éloigner...**

## VICTIMES, QUE FAIRE, COMMENT RÉAGIR ?



La victime n'est jamais responsable : aucune tenue, aucune attitude ne justifie le harcèlement

Vous n'êtes pas seul(e) à subir ces comportements



Signifiez votre refus avec fermeté, indiquez au harceleur ce qui vous gêne, lui dire ouvertement « **NON** »



Dégagez-vous de la situation de proximité qui vous est imposée



Ne restez pas isolé(e). Alertez les passagers, interpelez-les directement et à haute voix.



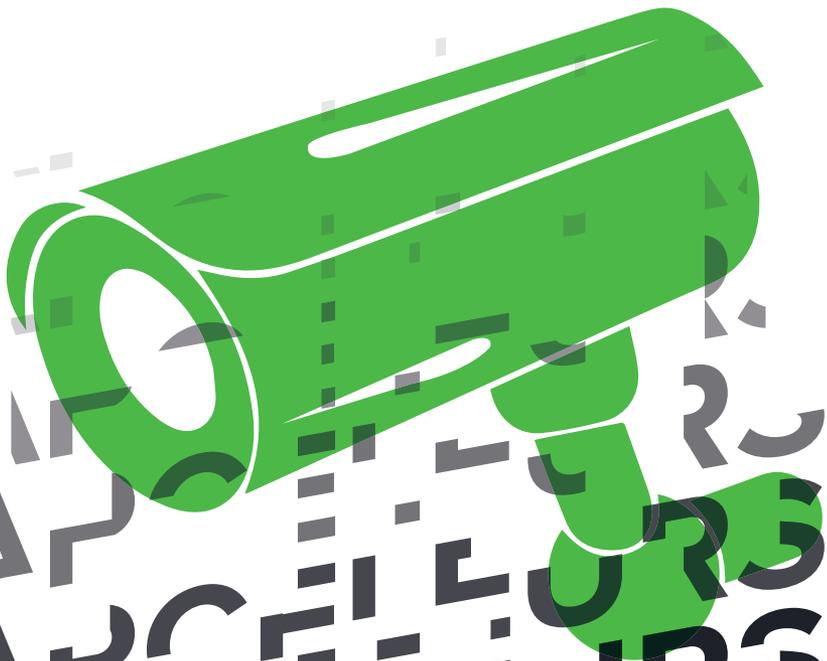
Faites appel aux agents ou utilisez une borne d'appel



Appelez le 17 (Police Secours)



Signalez tout fait de harcèlement ou d'agression



HARCELEURS  
HARCELEURS  
HARCELEURS

# DES CAMÉRAS

SUR LE RÉSEAU  
POUR CAPTURER  
VOTRE PIRE PROFIL.

**VOUS PENSEZ  
VRAIMENT  
QU'ON NE  
VOUS VOIT  
PAS ?**

## TÉMOINS DE HARCÈLEMENT SEXISTE : NOS CONSEILS POUR BIEN RÉAGIR



**Nous pouvons tous intervenir,**  
grâce à quelques réflexes de base et des gestes simples.



### **Distraindre :**

faites semblant de connaître la personne harcelée, demandez l'heure ou créez une distraction : soyez créatif.



### **Déléguer :**

trouvez une personne qui représente une forme d'autorité et demandez-lui de vous aider à intervenir.



### **Documenter :**

filmez discrètement la scène et proposez à la victime de lui fournir la preuve ou de témoigner.



### **Diriger :**

demandez au harceleur d'arrêter, rassurez la victime, demandez de l'aide (en évitant de vous confronter directement).



### **Dialoguer :**

réconfortez la personne harcelée après coup, dites-lui que ce qu'elle a vécu n'est pas acceptable, agissez comme un ami.

\*Source : Programme STAND UP | stand-up-france.com

## VICTIMES OU TÉMOINS, QUE FAIRE EN CAS D'AGRESSION ?



**Appelez le 17**  
(Police Secours)



**Si la victime est blessée ou choquée,** contactez immédiatement le **15** ou le **18** pour une prise en charge médicale



**Faites appel aux agents**



**Les sourds, malentendants et personnes ayant des difficultés à parler,** victime ou témoin, peuvent envoyer un SMS au **114**

## DÉPOSEZ PLAINTE

- **Victimes,** déposez plainte dans n'importe quel commissariat ou brigade de gendarmerie.
- **Témoins,** vous pouvez proposer à la victime de l'accompagner pour déposer plainte ou lui proposer de témoigner par écrit, en précisant le lieu, la date, les circonstances et les personnes présentes, lui proposer vos coordonnées.

HARCÈLEMENT SUR LE RÉSEAU

**VOUS N'ÊTES  
SEUL.E.S**

**PAS**



## **LES AGENTS**

**SONT À VOS CÔTÉS DANS LES SITUATIONS D'AGRESSION  
ET DE HARCÈLEMENT. LES FORCES DE POLICE SONT  
MOBILISÉES POUR INTERVENIR RAPIDEMENT.**

# DES MOYENS CONCRETS POUR LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT ET LES INCIVILITÉS



## > DES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES RENFORCÉS

### RÉSEAU TCL

- **4 500 agents** TCL à vos côtés pour intervenir lors des situations de harcèlement et d'agression
- **10 000 caméras**
- **des bornes d'appel** en station, dans les tramways et dans les métro
- **un appel direct** aux forces de police et de secours depuis tous les bus et le PC sécurité TCL
- **un PC sécurité** qui fonctionne 24h/24 toute l'année, des interventions rapides

### RÉSEAU LIBELLULE

- **des caméras** dans tous les bus
- **des agents à vos côtés** dans toutes les situations : alertez le conducteur !
- **un appel** aux forces de police et de secours

### RÉSEAU CARS DU RHÔNE

- **1 000 caméras** sur le réseau
- **1 000 agents** cars du Rhône à vos côtés dans toutes les situations : alertez le conducteur !
- **un appel** aux forces de police, de gendarmerie, et de secours

## RÉSEAU RHÔNEXPRESS

- **des caméras** dans toutes les rames et en station
- **des agents** à vos côtés dans toutes les situations
- **un appel direct** aux forces de police et de secours

## > DES PARTENAIRES ENGAGÉS

Porteur de la Stratégie de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, **SYTRAL Mobilités et les opérateurs des réseaux** travaillent au quotidien avec leurs partenaires :

- La préfecture du Rhône (préfet)
- Le ministère de la justice (procureur de la République)
- La police nationale et la gendarmerie nationale
- La délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité
- Les polices municipales
- Les services prévention et sécurité des communes
- L'inspection académique
- Les associations d'aide aux victimes

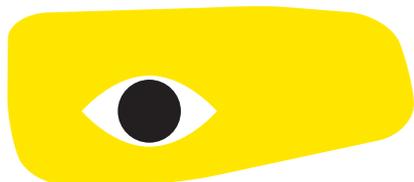
# LES ACTIONS ENGAGÉES

## ➤ DEPUIS 2015, LES MARCHES EXPLORATOIRES

Des utilisatrices volontaires du réseau TCL identifient les éléments d'insécurité sur leurs lignes. Elles proposent des améliorations et deviennent actrices de leur propre sécurité. Les marches exploratoires ont eu lieu sur les lignes **C 5**, **C 12**, **C 14**, **C 25**, **C 21**, **BUS 7**, **BUS 15**, **BUS 52** et à l'échelle du quartier de la Guillotière à Lyon.

Les campagnes de communication de lutte contre le harcèlement sexiste ont été souhaitées par les ambassadrices. Depuis 2017, une nouvelle signalétique valorisant la présence des **10 000 caméras** sur le réseau TCL est déployée.

Plus d'information sur [sytral.fr](https://www.sytral.fr)



## ➤ DESCENTE À LA DEMANDE

Depuis 2019, SYTRAL Mobilités propose un service de descente à la demande sur l'ensemble des lignes de bus TCL. Ce dispositif permet aux voyageurs, seuls ou accompagnés de mineurs, de descendre à partir de 22h, entre deux arrêts, afin d'être déposés au plus près de leur destination.

## ➤ PRISE EN CHARGE DES VICTIMES

Une sensibilisation et des formations au harcèlement sexiste et à la prise en charge d'une victime d'agression sur les réseaux est effectuée auprès du personnel.

En complément, pour aider les victimes dans leurs démarches, des professionnels du Service Prévention de la délinquance TCL sont disponibles et à leur écoute au 04 69 66 92 00.

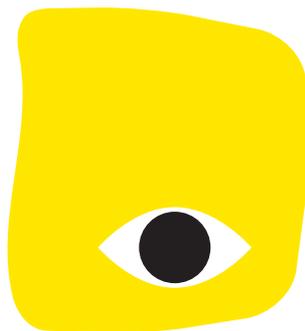
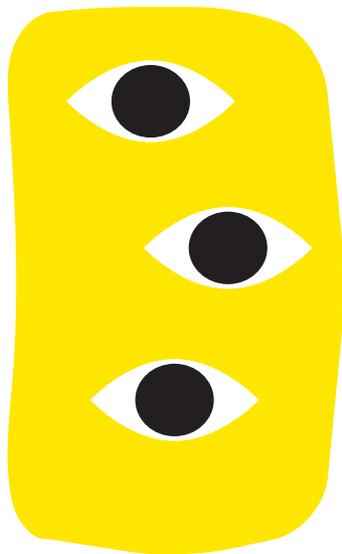
## > PRÉVENTION ÉDUCATIVE

Pour sensibiliser les jeunes aux bons comportements à adopter dans les transports en commun, des agents des réseaux vont régulièrement à leur rencontre dans leur quotidien scolaire, périscolaire ou associatif. Un des objectifs est de pouvoir les sensibiliser sur la thématique du harcèlement dans les transports en commun.

**Plus de 1 500 jeunes sensibilisés**  
sur la thématique du harcèlement  
sexiste

## > SIGNALEMENT

Pour lutter efficacement contre le harcèlement, il est recommandé d'effectuer un signalement de toute atteinte sur l'appli TCL ou sur le site TCL.fr.



Une fresque artistique a été réalisée à la station Gare de Vaise (Lyon 9) pour affirmer la place des femmes dans l'espace public.



### NUMÉROS D'URGENCE

**17** : POLICE SECOURS

**18** : POMPIERS

**15** : SAMU

**112** : NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EN EUROPE

**114** : POUR LES PERSONNES AVEC DES DIFFICULTÉS  
À ENTENDRE OU À PARLER

### SOUTIEN ET CONSEIL

**39 19** : VIOLENCE FEMMES INFO (NUMÉRO NATIONAL)

**116 006** : FRANCE VICTIME (NUMÉRO NATIONAL)

**04 78 85 76 47** : VIFFIL

**04 78 60 20 21** : LAVI

**04 78 39 32 25** : CIDFF

**04 78 60 00 13** : LE MAS INFO VICTIMES

OU TOUTE AUTRE ASSOCIATION DE VOTRE CHOIX

**04 69 66 92 00** : TCL

### SIGNALEMENT EN LIGNE DE VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

TCL.FR et APPLI TCL

SERVICE-PUBLIC.FR/CFMI



Suivez l'actu !



**sytral.fr**

**SYTRAL**  
MOBILITÉS